

Département de l'instruction publique,
de la formation et de la jeunesse

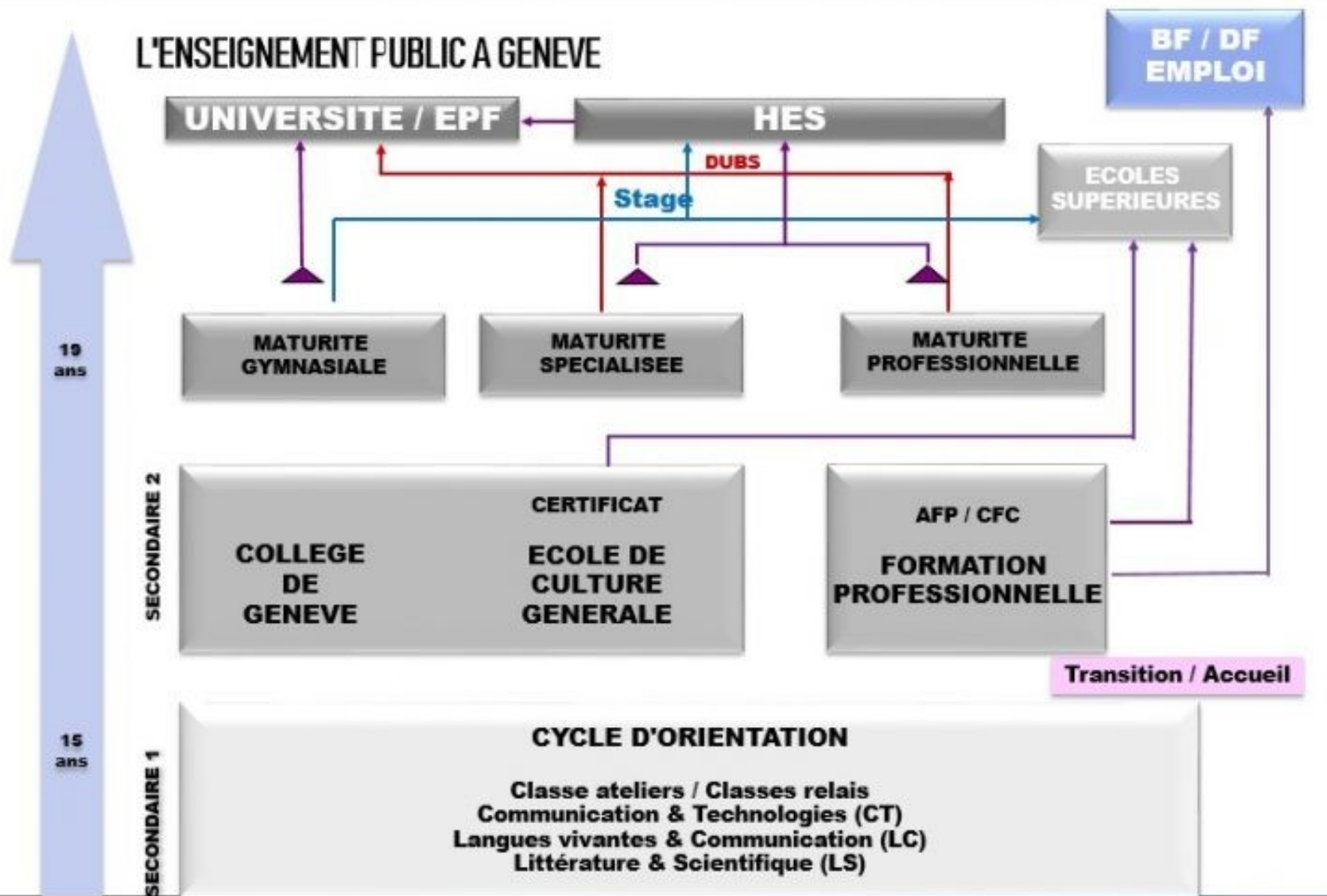
Enseignement secondaire II

Collège de Genève

La maturité gymnasiale

12 janvier 2023

Formations au secondaire II



CHOIX DE LA FORMATION GYMNASIALE

Clés du succès

- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire
- Aimer l'abstraction
- Aimer la réflexion
- Travailler régulièrement
- Sens de l'autonomie
- Sens de l'organisation

Conditions d'admission

Réglementaires



- **Promu.e de LS**
- **Bien promu.e de LC :**
 - Moyenne générale égale ou supérieure à 5.0 et au plus une seule moyenne insuffisante à l'exclusion du français et des mathématiques
 - Une moyenne des disciplines principales (français, mathématiques, allemand et discipline de section) égale ou supérieure à 4,5.

Bons indicateurs

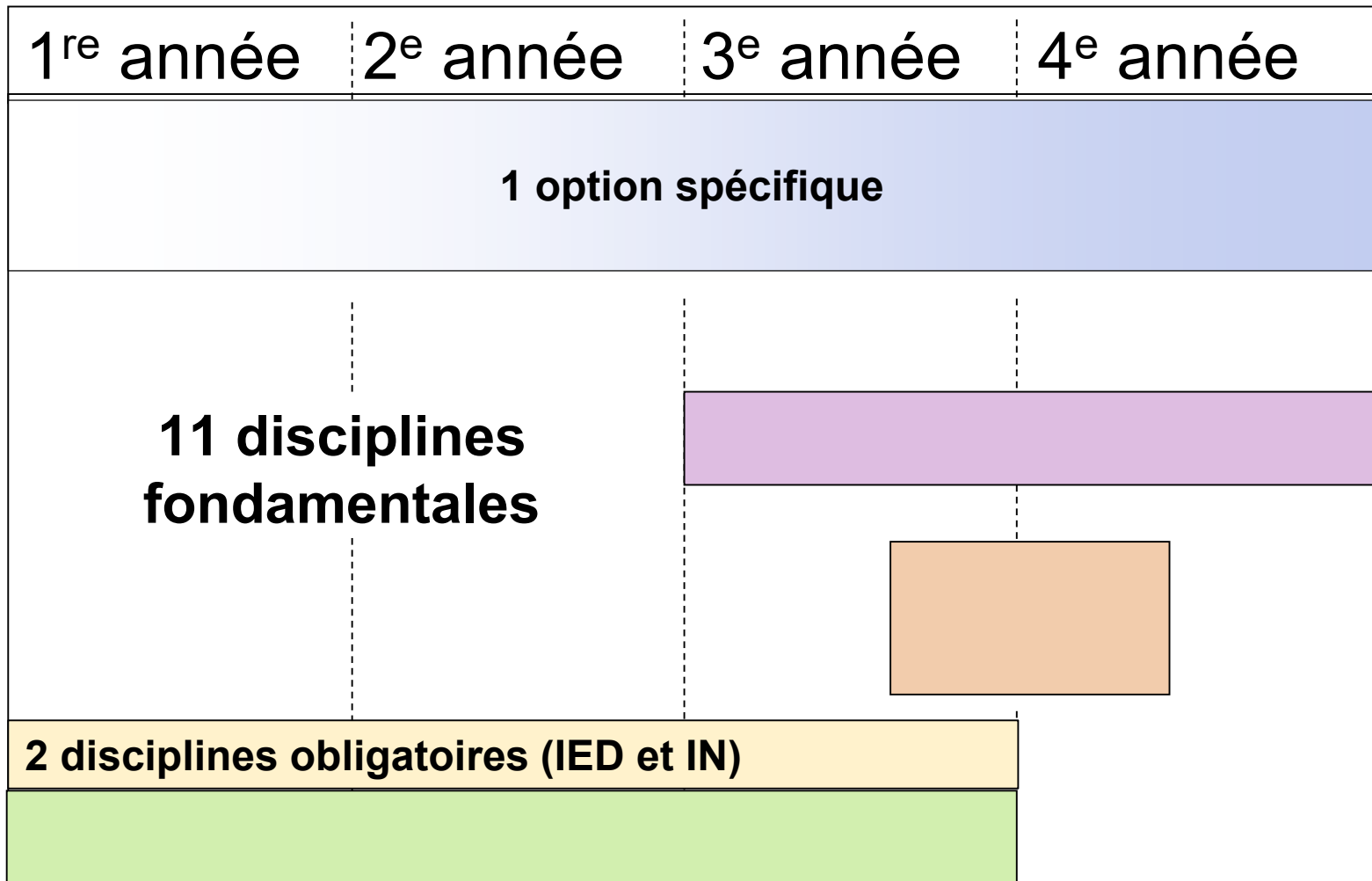


- Résultats constants ou en progression
- Bons résultats aux EVACOM

«Architecture» de la formation gymnasiale

- Onze disciplines fondamentales (DF)
- Une option spécifique (OS)
- Une option complémentaire (OC)
- Un travail de maturité (TM)
- Une discipline particulière
- Deux disciplines obligatoires

Répartition des disciplines



11 disciplines fondamentales (DF)

1. Français
2. 2^e langue nationale (allemand ou italien)
3. 3^e langue (nationale ou anglais ou latin)
4. Mathématiques
5. Biologie (dès la 2^e)
6. Chimie
7. Physique (dès la 2^e)
8. Histoire
9. Géographie (dès la 2^e)
10. Philosophie (dès la 3^e)
11. Arts visuels ou musique

Deux disciplines obligatoires

- IED: introduction à l'économie et au droit (degré 1)
- IN: informatique (degrés 1, 2 et 3)

Une discipline particulière

- EP : Éducation physique (degrés 1, 2 et 3)
- Ces disciplines comptent pour la promotion d'un degré à l'autre, mais ne sont pas reprises pour le certificat de maturité.

Une option spécifique (OS)

- ❖ 4^e langue (latin ou grec ou espagnol ou anglais ou 3^e langue nationale)
 - ❖ Physique et applications des mathématiques
 - ❖ Biologie et chimie
 - ❖ Économie et droit
 - ❖ Arts visuels
 - ❖ Musique
- } *OS en arts visuels ou musique
même choix en DF*

Permet
d'approfondir un
domaine d'étude

Option complémentaire (OC) en 3^e et 4^e année

- Sciences expérimentales
biologie, chimie, application des maths, informatique, physique
- Sciences humaines
histoire, géographie, économie et droit, philosophie
- Arts
arts visuels, musique
- Sport

Permet de
renforcer un profil
ou de diversifier
sa formation

Le travail de maturité (TM)

Il s'agit de la **rédaction** et de la **soutenance** d'un travail personnel effectué entre la 3^e et la 4^e année. Par ce travail, l'élève exerce et démontre son aptitude à chercher, à évaluer, à exploiter et à structurer l'information ainsi qu'à communiquer ses idées.

Ce travail est réalisé en dehors des cours habituels.

La note du TM constitue la 14^e note de maturité.

Comment choisir ?

Avant l'inscription, l'élève définit le profil des études qu'il souhaite entreprendre et tient compte des éléments suivants :

- ✓ ce qui est imposé et ce qui est optionnel
- ✓ ses goûts, ses aptitudes et ses motivations

Maturité mention bilingue : deux modèles

... par enseignement dans la langue choisie

Une partie des cours est donnée dans la langue choisie.

... par séjour linguistique et scolaire

Une partie du cursus est effectuée dans une autre région linguistique.

Maturité mention bilingue

Objectifs :

- accroître l'acquisition de compétences communicationnelles
- permettre l'acquisition d'un vocabulaire et de concepts spécifiques
- approfondir les connaissances culturelles liées à la langue d'immersion

Les objectifs définis par les plans d'études cadre sont garantis également dans les disciplines enseignées en immersion.

Maturité mention bilingue : condition d'admission

- **Etre admissible** dans la filière gymnasiale (en venant de LS)
- **Avoir obtenu en 11^e année au minimum 4.8 en français et dans la langue choisie, tant à l'inscription (moyenne des deux premiers trimestres) qu'à la fin de l'année scolaire (moyenne annuelle).**

SÉANCE D'INFORMATION

Lundi 30 janvier 2023

à 20h00 au collège Calvin

Où trouver l'information ?

- **Permanences d'accompagnement à l'inscription :
Du 3 au 4 avril entre 17h00 et 20h00 aux collèges de
Saussure, Sismondi, Claparède et Calvin.**
- Informations et vidéos importantes en ligne pour aider
au choix de profil :

www.ge.ch

plus particulièrement

[www.ge.ch/document/filieres-
formations-college-
geneve-cdg](http://www.ge.ch/document/filieres-formations-college-geneve-cdg)

Choix pour l'entrée en 1^{re} année

- L'option spécifique
- La 2^e langue nationale en DF : AL - IT
- La 3^e langue en DF : AL - IT - AN - LA
- Le niveau de mathématiques : MA1 - MA2
- La branche artistique : AV - MU

Programme de 1^{re} année

Français

Histoire

Introduction à l'économie et au droit

Chimie

Informatique

Education physique

Option spécifique

2^e langue nationale

3^e langue

Mathématiques

Arts visuels / Musique

Inscriptions en avril



Les choix de disciplines sont définitifs en avril.

Ils ne peuvent être modifiés en juin.

Le choix de la maturité bilingue en allemand ou en anglais, par enseignement ou par séjour, est définitif.

Répartition géographique

(COREGEO)

- La répartition des élèves dans les divers collèges dépend en premier lieu du choix d'options et de filière (bilingue ou non),
- puis de leur domicile.

RENTRÉE 2022 – RÉPARTITION DES OPTIONS

	OPTIONS SPECIFIQUES											Maturité gymnasiale	Maturité bilingue	
	AL	IT	AN	LA	GR	ES	BC	PM	ED	AV	MU			LA DF
Calvin					X		X	X	X	X			X	MMBe AL
de Candolle				X			X	X	X	X		X*	X	MMBe AL
A.-Chavanne			X			X	X	X	X				X	MMBe AN
Claparède						X	X	X	X	X	X		X	MMBs
E.-Gourd			X			X	X	X	X				X	MMBs
Rousseau				X		X	X		X	X		X*	X	MMBe AN
de Saussure						X	X	X	X	X	X		X	MMBs
Sismondi		X	X				X	X	X	X			X	MMBs
Mme de Staël						X	X	X	X	X			X	MMBs
Voltaire	X				X	X	X		X	X		X	X	MMBs

La croix indique les combinaisons possibles.

*sous réserve d'effectifs suffisants

MMBe : maturité bilingue par enseignement

MMBs : maturité bilingue par séjour

LA DF : latin en discipline fondamentale

ED : économie et droit

AV : arts visuels

AN : anglais

IT : italien

LA : latin

MU : musique

GR : grec

ES : espagnol

BC : biologie et chimie

PM : physique et application des mathématiques

AL : allemand

 Un élève n'est donc pas forcément attribué au collège le plus proche de son domicile.

Des demandes d'attribution (pour motifs impérieux) pourront être formulées après les inscriptions d'avril

 **date limite au 30 avril** 

Seules 4 situations de force majeure seront prises en compte, soit :

- handicap confirmé par le secteur en charge des élèves à besoins spécifiques
- harcèlement avéré par l'école de provenance (séance CO-PO, psychologue d'établissement)
- déménagement démontré par un justificatif de l'OCPM
- maladie imposant un déplacement court, justifié par un CM d'un spécialiste

